

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

12203

Déclaration de Maladie : N° P19- 0007527

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5131 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAROUI ISREDINÉ Date de naissance : 03.07.53

Adresse : 23 RUE ABDELMAHASSINE AROUYANI RACINE

Tél. : Total des frais engagés : 593,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. C. ABDELKHIRANE
Cardiologue
Clinique des spécialités Achlifa
Angle rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier
(face Hôpital 20 Août)
Tel : 0 522 859 220 - GSM : 0661 14 69 59

Date de consultation : 09/12/2019

Nom et prénom du malade : LAROUI Nourredine Age :


Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HPTA

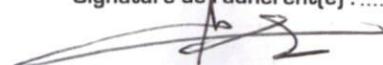
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 72 DEC. 2019

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 12/12/2019

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/12/19	CS		300,00 1000,00	Dr. C. ABDELKHIRANE Cardiologue Clinique des spécialités Achitaa Angle rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) Tel : 0322 83 00 00 - Gsm : 0661 14 69 59

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACHE Pharmacie Salma CHERIF DMD 139, Boulevard M. Youssef SAVANNAH - ALGER	09/12/19	3498,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI MOHAMED TAZI BIOLY 18 RUE D'ALGER - CASABLANCA TELE: 02 22 28 08	10.12.1983	100,00	100,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjouna et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)

85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

6 118001 170777

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le :

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

1- AMLOR 5/10 mg

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



6 118001 170777

Casablanca le 9/12/2019

Mme LAROUI NOURDINE

1 cp/i

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

Dr. C. ABDELKHIRANE
Cardologue
Clinique des spécialités Achifaa
Angle rues Lahcen El Arjouna et Lavoisier
(face Hôpital 20 Août)
Tél : 0 522 859 220 - GSM : 0661 14 69 59

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

AMLOR PLUS® 5mg/10mg 30 comprimés
P.P.V: 246DH00



PA04050987

مستعجلات 24/24 URGENCES

Docteur Chérif Abdelkhirane

Cardiologue

Lauréat de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Membre de la Société Française de Cardiologie

Member of the European Society of Cardiology

Member of International Cardiac Doppler Society

Member of the Society of Cardiac Rhythm

Member of the International Society of Atherosclerosis

Non : LA Rabi
Prénom : Mouredine
Date : 9.12.19

Analyses biologiques

Bilan HTA

- Ionogramme Sanguin
- Créatininémie
- Cholestérol T, HDL, LDL, TG
- Glycémie à jeun
- Micro-Albuminurie
- Clearance de la créatininémie

Enzymologie Cardiaque

- Troponine
- CPK
- CPK Mb
- LDH

TAZI
TAZI MOHAMED
BIOLOGISTE
18 Rue d'Alger Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 Fax: 05 22 29 84 96

Coagulation

- INR, TP
- TCA, T
- Héparinémie
- Activité Xa
- TS
- AT III
- Protéine C
- Protéine S
- Facteur Leiden

Divers

- NFS plq
- D-Dimères
- Glycémie post-prandiale
- HbA_{1c}
- CRPus

Autre : TSH
T8A

Dr. C. ABDELKHIRANE
Cardiologue

Clinique des spécialités Achifaa
Angle rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier
(face Hôpital 2^e étage)
Tél : 0 522 859 220 - Gz. : 0 661 14 66

Cardiologie Maârif • Clinique Maârif

Angle des rues Letitien et Montaigne - Val Fleuri Maârif 20 390 Casablanca

Tél. : +212 5 22 99 30 19/5 22 23 42 73/74 Fax : +212 5 22 99 30 28 Urgence : +212 0661 14 69 59

mél : cardio.maarif@menara.ma



NOTE D'HONORAIRE

Casablanca, le 09/12/2019

Le Docteur Chérif ABDELKHIRANE

prie Mr Lahcenimoudeddine d'accepter l'expression

de ses sentiments distinguées et lui présente suivant l'usage,

sa note d'honoraires pour Mapal

.....
.....

S'élevant à la somme de 1000,00 Dhs.



LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

LF 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 10 décembre 2019 Monsieur LAROUI NOREDDINE

FACTURE N°	304066
------------	--------

Analyses :

Hémato : Numération formule plaquettes -----	B	80	
Chimie : Urée -----	B	30	
Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	
Chimie : Créatinine -----	B	30	
Chimie : Ionogramme sanguin -----	B	160	
Hormono : Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
Marqueurs : PSA Totale -----	B	300	Total : B 1050

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			1 432,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Quatre Cent Trente Deux Dirhams

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78 Rue d'Alger Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 Fax: 05 22 28 88



مختبر التازي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008
ASCII
 CERTIFICAT MA-2015-XIV.
QUALITATEM
www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
 HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur CHERIF ABDELKHIRANE

Monsieur LAROUI NOREDDINE

Angle des Rues Letitien et Montaigne, Maarif

Val Fleuri, Clinique Maarif

CASABLANCA

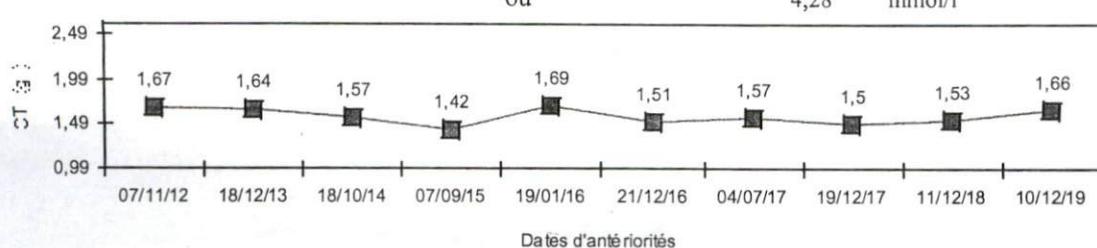
Réf. : 19L465

Examen du 10/12/19 - Edité le 10/12/19

Page : 2/3

ANALYSESRESULTATSUNITESNORMALESANTECEDENTS

CHOLESTEROL TOTAL ----- 1,66 g/l 4,28 mmol/l 1,5 - 2 1,53



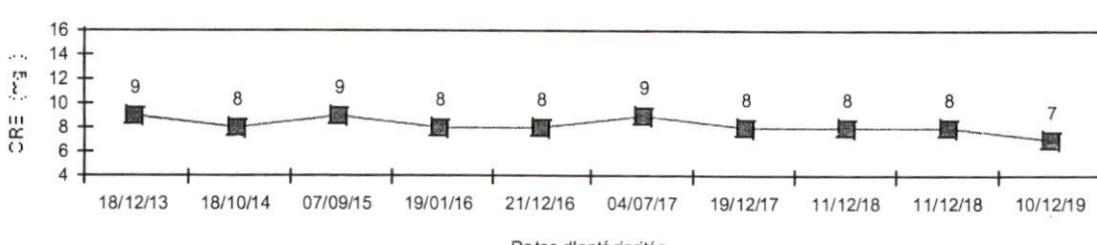
Dates d'antériorités

CHOLESTEROL HDL ----- 0,62 g/l 1,60 mmol/l > 0,45 0,60

CHOLESTEROL LDL ----- 0,87 g/l 2,24 mmol/l 0,76

TRIGLYCERIDES ----- 0,86 g/l 0,98 mmol/l 0,4 - 1,6 0,83

CREATININE ----- 7 mg/l 62 μmol/l 6 - 12 8



Dates d'antériorités



TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE, HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

TAZI KARIM

Docteur CHERIE ABDELKHIRANE

Monsieur LABOUJ NOBEDDINE

Angle des Rues Letitien et Montaigne-Maarif

Val Fleuri, Clinique Maarif

CASABLANCA

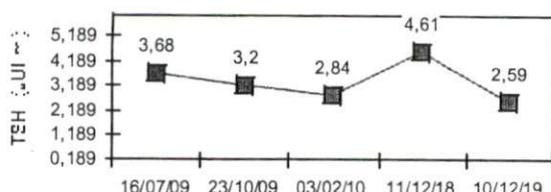
Examen du 10/12/19 - Edité le 10/12/19

Réf. : 19J465

Page · 3/3

HORMONOLOGIE (CHIMILUMINESCENCE COBAS 6000)

T S H Ultra - sensible ----- 2,590 μ UI/ml 0.27 - 4.21 4.610



Dates d'antériorités

MARQUEURS (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

P.S.A. TOTALE ----- 0,500 ng/ml

54

0.720

